



Conduite de CU pour présenter et élire le délégué et suppléant

Objectifs

- Conscientiser à l'enjeu de la représentation de l'unité dans les prises d'avis de la fédération.
- Présenter les thématiques sur lesquelles devront se positionner les délégués, et, par leur voix, les unités.
- Élire les délégués.

Contexte

Un membre de l'équipe fédérale pourrait venir, si nécessaire, donner ce module à un CU qui ne connaît pas encore le principe de délégués, ou n'a pas encore élu d'animateur ou animatrice. Le but est de faire découvrir la fonction, donner envie d'endosser ce rôle et, dans l'idéal, élire un délégué et son suppléant.

Cela peut se faire durant un CU (ou une partie de CU), avant le début d'une réunion, après une réunion...

Module

Accroche (2 min)

Regarder la vidéo [Des délégués days à l'AF - Souhails en fleurs](#).

Éveil (10 minutes)

Commencer le module en annonçant que nous allons discuter d'un sujet d'actualité qui pose question :

- La [Danse des canards](#) me donne envie de la chanter en soirée.
- Le nouveau rythme scolaire a un impact sur mes études.
- Les écoles demandent aux élèves de prévoir de gros pulls en hiver : c'est la solution.

À la suite de l'annonce du sujet, inviter chaque animateur à se positionner et à composer différents groupes en fonction des avis exprimés.





Par petit groupe (d'accord - pas d'accord – mitigé), les animateurs notent des arguments pour appuyer leur décision sur des post-it. Nous n'irons pas plus loin dans la mise en commun. Néanmoins, cela peut être évalué en fonction de la taille du CU et des thématiques sélectionnées.

Pour les plus petits CU, une variante peut être envisagée en restant en grand groupe et en exprimant son avis avec une main cachée dans le dos, 5 ou 0 doigt (d'accord ou pas du tout d'accord). La seconde partie de l'éveil pourra se poursuivre également en grand groupe.

Apport (10 minutes)

Ce que les animateurs viennent de vivre, c'est un **moment de réflexion en conseil d'unité** à propos d'un fait d'actualité et pour lequel ils sont en accord ou en désaccord.

Au sein de notre fédération, il existe aussi des moments pour donner son avis : les Délégués days.

Les Délégués days sont des événements d'une journée à Courrière (ou ailleurs) pour recueillir les avis des délégués sur [les thèmes de l'année](#).

C'est là qu'interviennent le/la délégué-e d'unité et son suppléant.

Les conditions pour être élu :

- Être animateur ou animatrice de section de moins de 35 ans.
- Ne pas cumuler avec une autre fonction dans le mouvement (collaborateur fédéral [à la formation]).
- Participer à un [Délégué day](#) [les 18, 24, 25 février et 2 mars 2024].

Notre fédération est une fédération d'unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l'entièreté de notre structure. Nous invitons les unités à élire leur délégué et suppléant à chaque début d'année. Ce sont les deux personnes que nous contacterons lorsque des sujets nécessitent une prise d'avis.

Pour résumer, le délégué représente la **voix de l'unité** concernant les changements importants au sein de notre structure fédérale. C'est LE moment pour rencontrer le président fédéral [ou le/les candidat(s), dans le cas d'une année d'élection] et pour confronter la réalité de l'unité à la vision de notre mouvement.



Pour motiver

Les Délégués days, c'est...

- **Une opportunité de donner son avis** : les délégués participent à l'évolution du mouvement en partageant leur point de vue sur des sujets de grande envergure.
- **Une aventure qui prend peu de temps** : une journée [au château de Courrière, ou ailleurs] et un moment avant/après en conseil d'unité.
- **Une aventure équipement compris** : on te fournit des outils et un accompagnement pour faciliter ta mission.
- **Une aventure riche en rencontres** : avec des animateurs issus des quatre coins de la Belgique, engagés ! C'est aussi l'occasion de découvrir comment le scoutisme se vit en dehors de son unité.

Pas encore convaincu ? Découvre la capsule vidéo [[disponible sur YouTube](#)], les résultats de l'évaluation de l'année passée, ou même encore quelques témoignages (voir annexe 2).

Production (20 minutes)

Après avoir répondu aux questions éventuelles, il est demandé au CU de voir si ces rôles intéressent des animateurs et de procéder à l'élection du délégué et de son suppléant.

Trois propositions clés sur porte (voir annexe 1)

Retour sur soi (5 minutes)

Si un délégué a été élu, l'équipe d'unité et le CU félicitent le délégué et son suppléant et remercient le CU. Inscription du délégué et de son suppléant par l'animateur d'unité directement via le site Les Scouts : lesscouts.be/delegue

Si personne n'a été élu, le CU est tout de même remercié pour le temps passé à réfléchir. Si des animateurs semblent hésitants, tenter d'aller leur parler directement.



Annexes

Annexe 1 : Proposition de module d'élection

Processus 1 : décision par consensus/élection sans candidat

ÉLECTION

L'animateur d'unité invite chaque participant à remplir un bulletin de vote en indiquant son nom et le nom du membre du conseil d'unité qu'il estime être le plus approprié pour la fonction de délégué (exemple : « Okapi (moi, donc) vote pour Koala (celui que je trouve le plus approprié). »)

L'animateur d'unité réceptionne les bulletins.

Pas d'abstention, un seul nommé par feuille et possibilité de se nommer soi-même.

Pas de commentaire ni de discussion à ce moment-là.

PARTAGE DES VOTES

L'animateur d'unité lit à voix haute chacun des bulletins (exemple : « Okapi vote pour Koala ») et demande à son auteur (Okapi) la raison de son choix : en quoi la personne qu'il a désignée est la plus appropriée pour remplir le rôle.

L'auteur du bulletin répond en donnant ses raisons. Pas de discussion, pas de réaction, pas d'explication sur le non-choix d'autres membres.

CHANGEMENT DES VOTES

L'animateur d'unité permet à chaque participant de changer sa nomination à la lumière des informations nouvelles présentées lors de l'étape précédente. Chaque changement est motivé et l'animateur d'unité prend note de tout changement. Pas de discussion ni de réaction.

PROPOSITION

L'animateur compte les voix, puis propose comme candidat la personne ayant récolté le plus de préférences.

En cas d'ex æquo, l'animateur teste d'abord si l'un des deux candidats a une objection raisonnable à son élection.

OBJECTIONS

L'animateur d'unité demande si quelqu'un a une objection à la personne proposée. Cette objection doit être raisonnable, c'est-à-dire motivée par une raison pragmatique (par exemple sur un élément qui atteste que la personne n'a pas une compétence requise et non basée sur une difficulté relationnelle).

La personne proposée parle en dernier. Elle peut par ailleurs avoir elle aussi une objection raisonnable (par exemple : pas libre à aucune des dates proposées pour les travaux de février).

S'il n'y a pas d'objection, la personne est élue.

Le processus est alors recommencé pour le ou la suppléante. Par pragmatisme, les 2 votes peuvent se faire en même temps. Dans ce cas, l'animateur d'unité organise le temps « partage des votes » de la manière la plus efficiente possible.



Processus 2 : décision par vote traditionnel / élection avec candidats proposés

ÉLECTION

L'animateur d'unité propose 2 personnes pour remplir la fonction de délégué et celle de suppléant. Ses choix sont motivés pour chacun. Il est préférable que l'animateur d'unité se soit assuré au préalable que les personnes présentées soient d'accord pour tenir la fonction.

PRISE D'AVIS

Chaque membre du conseil d'unité peut alors poser les questions qu'il aurait sur le choix à l'animateur d'unité.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués. Un par membre présenté. Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l'élection (l'animateur d'unité).

Pour être élu, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Si les deux candidats sont élus, le processus se clôture ici.

Si l'un des deux (ou les deux) ne sont pas élus, le processus continue.

DÉBAT

Si l'un des deux, ou les deux, n'est ou ne sont pas élu(s), l'animateur d'unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, en fonction des raisons identifiées et des clarifications faites, il peut proposer de nouveau les mêmes noms ou en proposer deux autres.

Le vote est alors réorganisé sur base du processus décrit ci-dessus.



Processus 3 : décision par vote traditionnel / élection avec candidatures libres

CANDIDATURES

L'animateur d'unité demande au conseil d'unité qui voudrait être délégué ou suppléant. Les candidats intéressés se manifestent.

La parole est alors donnée à chacun afin que les candidats puissent expliquer la raison de leur intérêt.

DÉBAT

Chaque membre du conseil d'unité peut poser les questions qu'il souhaite aux différents candidats.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués (un par membre présenté). Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l'élection (l'animateur d'unité). Pour être élu, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Les deux candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus (peu importe celui qui prend le rôle de délégué et celui qui prend le rôle de suppléant. Ils peuvent s'organiser entre eux. Ou alors, celui qui a le plus de voix est délégué, l'autre suppléant.)

Si deux candidats sont élus, le processus se clôture ici.

Si personne n'est élu, le processus continue.

DÉBAT

En cas de non-élection, l'animateur d'unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, l'animateur d'unité réouvre les votes en se basant sur le processus décrit ci-dessus.

Annexe 2 : Témoignages

Témoignages de délégués sur leur expérience

- « Être délégué, c'était enrichissant ! C'est sympa de voir une autre facette de notre mouvement ! »
- « Être délégué, c'était prenant ! Envie de continuer le travail commencé ! »
- « Être délégué, c'était la meilleure chose de mon année ! Une expérience trop chouette et plein de rencontres. »
- « Être délégué, c'était un chouette moment de partage entre les unités... et se sentir important dans le mouvement. »
- « Être délégué, c'était super enrichissant. On apprend à connaître encore mieux le fonctionnement de la fédération et on rencontre d'autres animateurs (pour apprendre toujours plus de notre rôle ! »





DÉLÉGUÉS

2022



194
PARTICIPANTS
AUX
DÉLÉGUÉS-DAYS

(EN PRÉSENTIEL)

127
UNITÉS
REPRÉSENTÉES



100%
DES DÉLÉGUÉS
SATISFAITS
DE LEURS
ENGAGEMENTS/
RÔLES

— CE QUE ÇA LEUR A APPORTÉ —

- UN SENTIMENT DE RECONNAISSANCE •
- LA SATISFACTION DE PARTICIPER À LA VIE DU MOUVEMENT •
- LA FIERTÉ DE REPRÉSENTER LEUR UNITÉ •
- UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES •



— ILS ÉTAIENT LÀ —

« JE ME SUIS SENTI APPARTENIR À VRAIMENT QUELQUE CHOSE DE GRAND ET UTILE BIEN AU-DELÀ DE MON UNITÉ. »

« C'EST TOP... PAS D'APPRÉHENSION À AVOIR : CE N'EST PAS ENNUYEUX, ÇA VAUT LE COUP ! »

« PARCE QUE C'EST STRUCTURÉ, CONCRET, ET VIVANT. »

« JE ME SUIS SENTI ÉCOUTÉ. »

« MÊME SI ON A UNE BASE COMMUNE, ON VIT TOUS LE SCOUTISME DE MANIÈRE DIFFÉRENTE. RENCONTRER LES AUTRES DÉLÉGUÉS PERMET D'ÉCHANGER, DE PRENDRE LES MEILLEURES IDÉES POUR LES RAMENER DANS SON UNITÉ ! »

« SUPER MOMENT DE CONVIVIALITÉ OÙ J'AI EU LA CHANCE DE COMPRENDRE MIEUX COMMENT FONCTIONNAIT LA FÉDÉRATION. (...) JE N'HÉSITERAI PAS À ME REPRÉSENTER COMME DÉLÉGUÉ L'AN PROCHAIN. »



→ **UN BILAN POSITIF !**

